



Cérémonie des vœux FHF HDF
30 janvier 2019 au Musée La Piscine – Roubaix

Madame la Directrice générale et Monsieur le Directeur général adjoint de l'ARS,
Madame la Conseillère régionale,
Mesdames et messieurs les Maires, et adjoints,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Présidents de CME,
Mesdames et Messieurs les représentants des autres fédérations,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, au sein de ce magnifique musée qu'est la Piscine de Roubaix, pour la cérémonie des vœux 2019 de notre fédération.

Je remercie Monsieur le Maire de Roubaix, Guillaume DELBAR, ainsi que M. Jean-Philippe DANCOINE, Adjoint au Maire et Président du Conseil de surveillance du CH de Roubaix, pour leur accueil.

J'accueille tout d'abord Mme Monique RICOMES, Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France ainsi que M. Arnaud CORVAISIER, Directeur général adjoint, que je remercie de leur présence.

Je salue et remercie les élus.

Je salue également les excusés, et tout particulièrement le CH de Creil, dont la situation actuelle est, vous le savez, très complexe.

Enfin, je salue tous nos adhérents, merci d'être venus nombreux, ce qui témoigne de votre attachement à la FHF.

Plusieurs articles de presse sont venus confirmer récemment une situation connue de tous, et pourtant toujours aussi inquiétante : les indicateurs de santé de notre région restent désastreux, quand ils n'empirent pas...

Une étude de Santé Publique France, parue la semaine dernière sur 24 cancers examinés entre 2007 et 2016, confirme cette dégradation record des indices sanitaires régionaux. Nous avons ainsi dans les Hauts-de-France la mortalité la plus élevée de toutes les régions, avec une surmortalité de 13% chez la femme, et de 24% chez l'homme !

La prise de conscience est générale, et bien que les établissements de santé de la région n'aient pourtant plus besoin de démontrer leur dynamisme et leur excellence, bien sûr en termes de soins, mais également en termes de recherche, la situation ne s'améliore pas.

Devant cette situation paradoxale, où toute leur énergie devrait pouvoir être mobilisée aux patients, aux soins, et à la prévention, les établissements doivent pourtant toujours s'épuiser à défendre et tenter de préserver l'Hôpital public.

« Et surtout, la santé ! »

Cette année, notre carte de vœux portait cette mention particulière. Surtout, la santé ; cette phrase, qui peut paraître anecdotique ou ancrée dans les habitudes de vœux, a donc bien en réalité une importance toute particulière en ce début 2019.

Vous le savez, notre pays traverse actuellement une période tumultueuse, et les citoyens expriment, dans toutes les régions de France, des sentiments de colère, d'inquiétude et d'injustice profondes.

Les fractures multiples, qu'elles soient territoriales ou sociales, ont été trop longtemps ignorées ; elles se révèlent aujourd'hui avec force.

Les analyses récentes de ces mouvements, sociologiques et démographiques, démontrent que ce sont dans les territoires où il y a le moins de médecins, et le moins d'hôpitaux, que la contestation est la plus forte.

En observant les quatre thématiques qui doivent être développées dans « le grand débat national », nous remarquons qu'il semble occulter l'une des principales fractures qui marquent nos territoires, qui est également l'une des préoccupations les plus importantes chez nos concitoyens : la santé, et donc la question de **l'accès à des soins de qualité, partout et pour tous.**

Cette accessibilité aux soins, qui transparait dans les débats déjà engagés, est un droit fondamental de notre République, et l'une des principales missions de nos établissements, et donc de notre fédération.

Beaucoup trop de Français renoncent encore aujourd'hui à se soigner, ou pire, ne le peuvent que difficilement compte-tenu des déserts médicaux.

L'Hôpital public est le seul à permettre la continuité, la qualité et la sécurité des prises en charge de tous et de chacun que doit assurer la République, en proposant un maillage territorial ainsi que des filières organisées.

Il est le seul, en restant totalement fidèle aux valeurs qui l'animent, à porter l'urgence médicale et à assurer la permanence des soins sur les territoires.

Il est au cœur du modèle de service public et de solidarité nationale que nous souhaitons préserver.

C'est sûrement pour toutes ces raisons que selon le Baromètre annuel de la confiance politique du CEVIPOF, paru le 10 janvier dernier, **l'Hôpital demeure en ce début 2019 l'institution dans laquelle les Français ont le plus confiance.**

Dans le même temps, il assume parfaitement les autres missions qui sont les siennes : la prévention, dans des logiques de réseau avec les autres acteurs sanitaires de son territoire, la recherche et l'innovation, mais aussi l'enseignement universitaire et post-universitaire ; les praticiens de demain se forment tous en son sein.

Il est donc un énorme atout et une magnifique valeur ajoutée, source également de richesses et de réinvestissement pour l'économie, locale, territoriale et régionale.

Dans de nombreuses villes, l'Hôpital public et les EHPAD sont d'ailleurs bien souvent les principaux employeurs du territoire. **Ces richesses qui sont celles du service public, nous devons savoir les valoriser, d'abord humainement, mais aussi économiquement, comme nous l'avons fait tout au long de l'année 2018.**

Je le rappelle, la FHF représente les établissements publics dans toute leur diversité, leur taille, et leurs intérêts, soit 177 établissements dans les Hauts-de-France ; hôpitaux publics, établissements sociaux et médico-sociaux.

Elle défend, elle promeut, elle informe, elle représente, elle coordonne et elle fédère les établissements publics qui sont ses adhérents.

Elle revendique avec ténacité les valeurs du service public en santé, que vous connaissez tous : la solidarité, et l'accès pour tous à des prises en charges de qualité, sécurisées et de proximité.

Ces valeurs, qui sont portées au quotidien par tous nos établissements adhérents et l'ensemble de leurs personnels, engagés au service des populations de la région.

Ces valeurs que nous avons réaffirmées tout au long de l'année 2018 : **nous sommes fiers d'être hospitaliers !**

2018 a été une année dense.

Pour la FHF Hauts-de-France, il s'agit de la première année pleine de fonctionnement. Même si sa taille importante impose parfois des inconvénients de distance, nous pouvons désormais affirmer que **notre nouvelle région est désormais devenue une réalité évidente.**

En 2018, nous avons organisé de **nombreuses journées ou demi-journées d'informations** pour nos adhérents, mais aussi des **réunions thématiques**, afin de travailler ensemble sur plusieurs sujets : nous pouvons citer les réunions DIM/DAF, MIG SMUR, SSR, ou encore le COREDIM. Mais aussi des demi-journées médico-sociales, une journée thématique sur le handicap, des réunions consacrées aux systèmes d'information, des formations...

Nous avons mis en place ou poursuivi des coopérations, tout au long de l'année, au travers de **plusieurs groupes de travail** ; que ce soit sur la permanence des soins, la tarification en EHPAD, ou les hôpitaux de proximité par exemple.

Nous avons également mis en œuvre un **accompagnement juridique** sur des sujets qui le nécessitaient : les contrôles T2A, le contentieux avec les SDIS sur la facturation aux SMUR, ou encore la déshabilitation partielle à l'aide sociale.

Nos représentants ont siégé dans de multiples instances : à la FHF nationale bien sûr, mais aussi à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS), dans les Conseils Territoriaux de Santé... ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres !

Le 1^{er} juin 2018, lors d'un Conseil d'administration exceptionnel suivi d'une conférence de presse, la FHF Hauts-de-France a souhaité réaffirmer cette fierté d'être hospitalier. Devant l'Hôpital et l'EHPAD bashing que subissaient les établissements publics depuis plusieurs mois, la FHF Hauts-de-France a tenu à rappeler que l'Hôpital public, c'est avant tout **la santé pour tous, par un parcours de qualité.**

Suite à ce CA exceptionnel, la FHF Hauts-de-France a émis un **avis défavorable sur les documents du Projet Régional de Santé 2018-2022 (PRS2)**.

Certes, les priorités et objectifs qui y étaient proposés ne pouvaient que recueillir l'aval de tous les acteurs et partenaires : la prévention et le souhait de réduire les ruptures dans les parcours, la garantie de l'accès à la santé pour l'ensemble de la population, ainsi que l'efficacité et la qualité du système, le renforcement des synergies territoriales et la reconnaissance de l'usager... autant d'actions ambitieuses que nous approuvons et défendons quotidiennement.

Cependant, **ces objectifs semblaient trop déconnectés des moyens pour les atteindre**. Dans une région comme la nôtre, aux besoins de santé de la population très forts, comment les mettre en œuvre sans en définir concrètement les moyens humains, financiers, organisationnels et techniques ?

Dans les projets plus spécifiques menés en 2018, nous pouvons par exemple citer **l'enquête « Violence et urgences »** lancée en janvier auprès des établissements de la région, et dont les résultats ont été présentés par le Dr Goddyn et le Dr Assez en Conseil d'administration à la fin de l'année. Cette enquête a permis de faire un état des lieux des violences envers le personnel des structures d'Urgences ainsi que d'évaluer les moyens mis en place dans les services, mais aussi et surtout de proposer des pistes de prévention, avec des recommandations adaptées à la taille des établissements. Les conclusions de cette étude seront prochainement publiées.

Autre projet plus spécifique, **le projet « ASSURE »**, qui se développe dans la région Hauts-de-France. Cette démarche de sensibilisation vise à améliorer la gestion des urgences et le recours au Samu-Centre 15 au sein des EHPAD, mais également à favoriser la coordination ville-hôpital, en créant la formation de binômes urgentiste-gériatre au sein des hôpitaux, qui interviendront ensuite auprès des professionnels des EHPAD ; ainsi que la remise d'un kit d'outils, composé de fiches réflexes sur les conduites à tenir en cas d'urgence mais aussi d'outils pédagogiques.

Ce projet, qui pourrait éviter 60 000 passages aux urgences par an, sera présenté à nos adhérents dans les prochaines semaines.

La création d'un « **Livre bleu du littoral** » avec le CESER, permettant d'établir un état des lieux et un diagnostic du littoral de la nouvelle grande région, a également été l'occasion d'organiser une rencontre entre les directions des différents établissements concernés, afin de recueillir leurs spécificités et leurs attentes.

En 2018, nous avons aussi commencé à **développer notre communication**, avec le lancement de notre site internet, et le recrutement durant l'été d'une chargée de mission sur cette question. L'année 2019 verra donc se développer plusieurs outils de communication à destination de nos adhérents, mais aussi de l'externe. Nous pouvons déjà par exemple citer notre compte Twitter, créé il y a trois semaines, et qui aura désormais vocation à rediffuser toute l'actualité et les actions qui font la FHF HDF.

2018 a été également une année chargée au niveau national. Pour le médico-social, il y a tout juste un an, le secteur des EHPAD faisait face à un mouvement historique. La FHF Hauts-de-France avait alerté dès 2017 sur les difficultés rencontrées par le secteur du Grand âge, appelant à une réforme en profondeur des politiques publiques.

Des efforts notables ont été consentis par certains départements et par l'ARS Hauts-de-France pour préserver les financements des EHPAD publics hospitaliers, en attendant les résultats de la concertation Grand Age et Autonomie lancée à la fin de l'année.

Dans le secteur sanitaire, la rentrée a été l'occasion de découvrir – enfin – la présentation du plan « Ma Santé 2022 ».

Notre **Convention régionale annuelle, qui avait lieu en novembre au CHU Amiens-Picardie**, avait donc cette année pour thématique « L'Hôpital public à l'aune de la transformation du système de santé ».

Face aux annonces d'ouverture de nombreux chantiers, il nous a en effet semblé essentiel, à travers cet évènement, de rappeler, au travers de deux tables rondes, l'excellence de nos établissements adhérents, mais aussi leurs problématiques immédiates.

Nous l'avons donc vu tout au long de l'année, et nous l'avons plus spécifiquement mis en lumière lors de notre Convention régionale, nous avons dans la région Hauts-de-France des Etablissements publics performants et innovants, qui font preuve d'une adaptabilité permanente au service de tous les patients.

Et cela, malgré une crise sans précédent.

2018 a été l'occasion de le rappeler et de se mobiliser à de nombreuses reprises et dans de multiples instances : la situation financière des Etablissements publics de santé et médico-sociaux se dégrade d'année en année, et **le déficit régional cumulé ne cesse de se creuser malgré les efforts constants des établissements**. Pour 2018, nous atteignons ainsi un déficit prévisionnel de 180 millions d'euros (entre 850 millions et un milliard d'euros au niveau national).

Ces difficultés financières sont les conséquences d'une rigueur budgétaire inouïe : de 2005 à 2019, les établissements se sont ainsi vus imposer au niveau national des plans d'économies à hauteur de plus de 8,6 milliards d'euros !

Les alertes deviennent permanentes, et plus fortes encore dans certains secteurs :

- en psychiatrie : suite à la mobilisation nationale le 22 janvier dernier, nous notons que le secteur connaît beaucoup d'annonces, mais ne dispose toujours que de moyens insuffisants, alors que la situation est dramatique

- aux urgences : une tribune de 14 chefs de services parue dans le Monde le 16 janvier dernier alerte sur le risque d'accident, qui « devient immense ». Alors que les épidémies hivernales arrivent, comment nos établissements pourront-ils faire face une nouvelle fois à la crise saisonnière ?

Certains sujets sont également toujours source de grandes interrogations ; « l'article 80 » et la réforme tarifaire des transports inter-établissements par exemple, dont Mme Agnès Buzyn a annoncé une « pause » la semaine dernière, et dont le rapport de l'Igas indique qu'elle est « d'une complexité globale et opérationnelle [...] évidente ». Que va-t-il en advenir ? Nous exigeons à tout le moins une sécurisation juridique et financière pour les établissements.

Actuellement, l'offre de soins est régulée par les ressources économiques, mais aussi la rareté des ressources humaines médicales.

Les problèmes de démographie médicale concernent presque tous les établissements, qui peinent à recruter. La concurrence et le débauchage sont très forts, ce qui entraîne un recours de plus en plus développé à l'intérim, et donc de nouvelles contraintes budgétaires.

Les conséquences de toutes ces difficultés se reportent sur les directeurs, qui doivent porter la synthèse invraisemblable entre contraintes financières, et attentes des personnels et des patients. Elles se reportent donc aussi en conséquence directe sur tous les professionnels de santé, qui s'épuisent et perdent le sens de leur travail.

La mission des établissements publics repose pourtant sur l'engagement et la compétence de tous ces personnels, personnel soignant, personnel administratif, personnel technique.

Des professionnels qui défendent et font vivre les valeurs du service public au quotidien, et se retrouvent aujourd'hui dans des situations de tensions extrêmes. Cette situation ne peut plus durer. Nous appelons à une véritable revalorisation de ces professions, et à un renforcement de l'attractivité hospitalière.

Nous devons prendre soin de ceux qui nous soignent, et qui assurent coûte que coûte la qualité et la sécurité des prises en charge de tous les patients.

En 2019, nous continuerons à être dans l'alerte, la défense, le soutien bien sûr, mais aussi dans la recommandation, l'impulsion, la concertation, la coordination et l'accompagnement, au travers de nos instances, nos groupes de travail, les journées d'information que nous mettons en place, ou de toutes nos représentations. Je remercie ici tous ceux qui s'investissent pour la FHF, et ils sont nombreux.

L'actualité 2019 sera dense, avec une nouvelle loi de santé, et une réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Dans le secteur médico-social, alors que nous restons une région relativement jeune mais avec des personnes âgées dépendantes plus rapidement et en moins bonne santé,

Alors que les inquiétudes du mouvement social actuel portent aussi sur la perte d'autonomie,

Alors que la pénibilité de travail dans le secteur médico-social a été reconnue,

Nous espérons que le résultat de la Concertation Grand âge et Autonomie permettra d'aboutir à une (grande) loi répondant au défi démographique d'aujourd'hui et demain par des moyens humains, financiers, et de meilleures conditions de travail et une meilleure qualité d'accompagnement de nos aînés.

Dans le secteur sanitaire, après la publication de la LFSS fin décembre, une nouvelle loi de santé est attendue au printemps.

Ce projet de loi de transformation du système de santé, déclinaison des annonces « Ma Santé 2022 » faites par le Président de la République en septembre dernier, sera présenté en Conseil des ministres le 13 février prochain.

Organisé autour de cinq grands axes, touchant à l'organisation et à la gradation des soins, à la carrière des professionnels de santé, ou encore aux innovations numériques, ce projet de loi doit « remettre le patient au cœur du dispositif de santé », ce que nous saluons bien évidemment.

Nous regrettons cependant la faiblesse des ambitions, et le manque évident de concertation qui a donné lieu à ces propositions, résultant plus d'une consultation réservée aux spécialistes et aux experts, et omettant d'intégrer les élus locaux et notamment les collectivités locales, les conseils de surveillance des hôpitaux, les conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux, les citoyens et les acteurs de santé.

La transformation du système de santé et la réforme de l'organisation des soins ne pourra pourtant voir le jour que si on aborde la question par les territoires, au plus près des populations, et en y associant tous les acteurs concernés : élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc. Il faut plus de souplesse dans la gouvernance, pour que chaque

territoire puisse s'organiser selon ses spécificités, ses besoins, ses contraintes, ses projets.

En 2019, nous continuerons à travailler en ce sens. C'est pourquoi nous avons voulu ce matin, avec Frédéric Leturque, réunir des présidents de Conseils de surveillance de la région. Les élus sont engagés dans l'évolution du système de santé et sont acteurs du changement, et pourtant ils sont encore bien trop peu associés à l'organisation territoriale des soins du fait de directives nationales homogènes, technocratiques et éloignées des réalités locales.

Nous leur avons ainsi présenté lors de cette rencontre **une motion proposée en CA national de la FHF**, afin d'établir une prise de position collective sur les sujets essentiels que ne doivent pas oublier la future réforme du système de santé, mais également les débats qui se lancent dans tout le pays : la garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous et à une offre de santé de proximité, le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, la mise en œuvre d'outils et de moyens afin de permettre une meilleure coopération et une implantation équitable des services de santé, et bien sûr, la volonté de mesures fortes et immédiates pour le secteur public. Celle-ci sera envoyée à tous les présidents de Conseils de surveillance et d'administration pour délibération.

L'Hôpital public et les établissements sociaux et médico-sociaux sont une chance incroyable pour notre pays. Ils sont, au travers de tous leurs personnels, les garants d'un système de santé « à la française », assurant qualité et excellence pour tous, et alliant proximité, solidarité, et humanité.

Cela est encore plus vrai dans notre grande Région Hauts-de-France, dont les besoins sont plus forts encore qu'ailleurs.

En 2019, les Etablissements publics continueront ainsi à offrir cette offre de soins de qualité et de proximité, sur tous les territoires, en renforçant leurs coopérations : bien sûr l'ouverture et le lien de plus en plus fort avec la ville, et les médecins généralistes, premiers au contact de leurs patients.

Le renforcement des coopérations également entre établissements, au sein des GHT.

Les cérémonies de vœux de nos adhérents qui sont égrenées tout au long de ce mois ont bien permis de mettre en lumière toutes ces facettes de l'Hôpital et des établissements médico-sociaux publics : même en situation de déficits et de crise, les établissements se modernisent, innovent, lancent des coopérations...

Nous n'avons aucun doute, l'Hôpital saura continuer à s'adapter comme il l'a toujours fait. Il faut cependant absolument un accompagnement financier à court terme si l'on souhaite lui donner les moyens de continuer à assurer ses missions : Ma Santé 2022 ne pourra se réaliser sans des mesures fortes dès ce début 2019.

Je le répète, l'accès à la santé est un sujet essentiel pour tous les Français, et les Etablissements publics restent les chaînons indispensables du parcours de soins de tous les patients.

En 2019, nous ferons en sorte que cette réalité objective soit partagée par tous, et devienne une véritable priorité nationale.